Cambridge Assessment English

En Terminale, l'élève pourra **s'inscrire à un test d'anglais**, appelé une certification, élaboré par la prestigieuse **université de Cambridge** en Angleterre : *le Cambridge Certificate niveau B2.*

L'Université de Cambridge a créé plusieurs certifications, chacune correspondant à un niveau d'anglais différent. Elles sont basées sur les critères du CECRL = Cadre Européen Commun de Référence des Langues qui définit les niveaux de langue : A1, A2, B1, B2, C1, C2.

Si l'élève s'inscrit à cette certification, il a la garantie de sa fiabilité et de sa portée.
Elle est reconnue internationalement et est devenue un passeport pour étudier à l'étranger, elle est requise pour obtenir certains diplômes ou intégrer certaines universités.
L'inscription sera gratuite ; hors lycée, elle se monte à plus de 100 euros.

Cette certification est indépendante du Baccalauréat. Elle peut compléter la mention européenne qui figurera sur le diplôme du Baccalauréat ou non. Les deux documents seront remis à l'élève lors de la remise des diplômes.